



Prévention des risques professionnels

LES TROUSSES DE SOINS : FAQ ET COMPOSITION OPTIMALE

Tous les lieux de travail doivent obligatoirement être équipés d'une trousse de premiers secours facilement accessible, signalée par des panneaux et adaptée aux risques existant dans l'entreprise (articles [R4224-14](#) et [R4224-23 du Code du travail](#)). Le contenu de la trousse de secours est défini par l'employeur. Afin de vous conseiller dans cette composition, le service Prévention des risques professionnels du CIG, par le biais de ce document, vous propose un exemple de contenu optimal pour votre trousse de premiers secours.

Quelle est la différence entre une trousse de secours et une trousse à pharmacie ?

Une armoire à pharmacie contient des médicaments, ce qui n'est pas le cas d'une trousse de secours.

Les trousse de secours sont-elles obligatoires ?

Oui. L'[article R4224-14 du Code du travail](#) indique que les lieux de travail doivent disposer de matériel de 1^{er} secours adapté à la nature des risques et facilement accessible.

Ainsi, les bâtiments administratifs, les ateliers municipaux et les véhicules de service doivent comporter du matériel de 1^{er} secours.

L'[article R4224-23](#) du même Code indique que le matériel de premiers secours fait l'objet d'une signalisation par panneaux.

Quelle est la composition type d'une trousse de 1^{er} secours ?

Il n'existe pas de liste type pour la composition de la trousse de secours, c'est à l'employeur de définir le contenu de cette dernière en fonction des risques auxquels sont exposés les agents.

Les médicaments sont-ils autorisés parmi le matériel de 1^{er} secours ?

Non. Le [point n° 6 de l'article R4311-7 du Code de la Santé publique](#) indique que l'administration des médicaments est un acte infirmier sur prescription médicale ou protocole de soin écrit.

Si un agent a besoin de bénéficier de médicaments, ceux-ci n'ont pas à être stockés dans des trousse de 1^{er} secours accessibles à tous. Par conséquent, même si l'interdiction de mettre des médicaments dans des trousse de secours n'est pas formelle, elle est implicite.

Qu'appelle-t-on médicament ?

L'[article L5111-1 du Code de la Santé Publique](#) définit un médicament comme étant « toute substance ou composition présentée comme possédant des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies humaines ou animales ; ainsi que toute substance ou composition pouvant être utilisée chez l'homme, ou chez l'animal, ou pouvant leur être administrée, en vue d'établir un diagnostic médical, ou de restaurer, corriger, ou modifier leurs fonctions physiologiques en exerçant une action pharmacologique, immunologique ou métabolique ».

Compte tenu de cette définition, sont considérés comme médicaments :

- Les comprimés à base de paracétamol, d'ibuprofène, de kétoprofène...
- Les crèmes anti-inflammatoires ;
- Les traitements homéopathiques.

Quels sont les éléments à éviter dans une trousse de secours ?

- **Des éléments d'urgence vitale (garrot...).**
Lorsque la vie de la personne est en danger et que chaque minute compte, il n'y a pas le temps d'aller chercher la trousse et de chercher l'élément. Enfin, en cas de nécessité d'effectuer un garrot, il est possible d'utiliser un vêtement.
- **Du coton.**
Le coton laisse des fibres dans la plaie, ce qui ne contribue pas à une bonne cicatrisation.
- **De l'antiseptique coloré (par exemple la bétadine).**
Il constitue une entrave au suivi de l'évolution de la plaie.

Est-il obligatoire ou nécessaire de contrôler périodiquement les trousse de secours ?

La réglementation n'impose pas de contrôle périodique des trousse de secours. Cependant, il est conseillé de contrôler au moins une fois par an le contenu des trousse de secours afin de remplacer les éléments qui ont été utilisés et de renouveler les éléments périmés (*compresses stériles, bandages, pansements, sérum physiologique*). De plus, des fiches de suivi peuvent être mises en place pour remplacer les éléments utilisés.

Faut-il être habilité pour utiliser du matériel de 1^{er} secours ?

Il n'est pas obligatoire d'être habilité pour utiliser du matériel de 1^{er} secours.

Cependant, il est fortement recommandé de former le personnel pour utiliser le matériel de secours présent sur son lieu de travail. Cela permettra d'éviter d'improviser le cas échéant. Par exemple, l'utilisation d'un kit pour membre sectionné nécessite d'appliquer une certaine procédure.

De même, il ne suffit pas d'insérer une mèche stérile pour arrêter un saignement de nez. En complément, il est nécessaire de comprimer le nez avec les doigts et de se pencher en avant.

Faut-il introduire une notice d'instruction dans la trousse de secours ?

Oui, cela est utile pour assurer le suivi et le renouvellement du matériel.

De plus, il est utile d'indiquer les procédures à suivre pour l'utilisation de chaque élément afin que les travailleurs puissent en prendre connaissance en amont d'une intervention de secours.

Exemple d'une trousse de soins pour tous services

Blessures légères		
Désinfectant ¹	Désinfecter une plaie	2
Pansements en bandes à découper (1 m x 6 cm)	Protéger une blessure	1
Sparadrap adhésif en rouleau	Assurer la fixation d'une compresse stérile ou d'un pansement	1
Compresse stérile (7,5 cm x 7,5 cm)	Nettoyage des plaies	4
Saignements - Coupures		
Mèche stérile	Arrêter un saignement de nez	4
Arrêt cardiaque		
Kit « bouche à bouche »	Eviter la contamination	1
Poussières dans l'oeil		
Sérum physiologique	Nettoyer une plaie ou un oeil	2
Instrumentation		
Epingle à nourrice	Assurer la fixation d'un bandage ou d'un pansement	10
Ciseaux en inox à bout rond	Découper les pansements, les compresses et les vêtements	1
Protection		
Doigtiers jetables ²	Protéger un doigt ayant subi une coupure	6
Paires de gants jetables en vinyl	Protéger une contamination par le sang	10
Gel hydroalcoolique ³	Se désinfecter les mains avant de toucher une plaie	1

Exemple d'ajout à faire pour une trousse de soins pour des services techniques

BLESSURES LÉGÈRES		
Kit de récupération pour membre sectionné ⁴	Préserver un membre sectionné en prévision d'une éventuelle opération chirurgicale	1
COUPS - HÉMATOMES		
Poche de froid instantanée ⁵	Soulager la douleur (en cas d'hématome, entorse...)	1
FRACTURE		
Echarpe triangulaire (91 cm x 91 cm x 130 cm)	Maintenir le bras pendant les déplacements	1
SAIGNEMENTS - COUPURES		
Pansement compressif	Arrêter le saignement d'un membre	1
INSTRUMENTATION		
Aspi venin ⁶	Retirer du venin (abeille, guêpe...)	1
Pince à échardes	Retirer un corps étranger	1
PROTECTION		
Couverture de survie	Protéger du froid, de la chaleur ou de la pluie	1
ACCESSOIRES		
Sachet	Récupérer les déchets	1
Sac vomitoire	Récupérer le vomis en l'absence de sanitaire	1

1) Eviter les désinfectants à base d'alcool. En effet, ils risquent de générer des brûlures. De plus, le temps d'action est plus important que pour les autres désinfectants. Eviter également l'eau oxygénée. En effet, son action est relativement lente et son pouvoir désinfectant est relativement faible. Les désinfectants colorés ne sont pas conseillés non plus car ils sont une entrave au suivi de l'évolution de la plaie. De façon générale, la chlorhexidine ou le Dakin Cooper sont les désinfectants les plus adaptés. Privilégier un conditionnement sous forme de dosettes à usage unique.

2) Spécifique à la restauration.

3) Le gel hydroalcoolique doit être utilisé uniquement en cas d'impossibilité de se laver les mains au savon.

4) Le kit pour récupération de membre sectionné est surtout utile pour des travaux de menuiserie ou de mécanique.

5) Eviter d'utiliser une bombe de froid. Cela génère un risque de brûlure par le froid en cas d'application à une distance trop courte.

6) Spécifique aux agents des espaces verts.